L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL & LITTERAIRE.

Imprimé par F. DELAUP, *et publié tous les jours, rue St.-Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.*

No. 84. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI, 26 JANVIER 1828. Vol. I.

Conditions—L'ABEILLE paraît tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'UNE PIASTRE par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de $10, en payant six mois d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la [illegible], devront en prévenir l'Editeur, ou [illegible] les abonnés de la ville [illegible] un jours d'avance. [illegible] envoyer la feuille à ceux qui ne feraient pas exemptes leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent une piastre pour la première fois, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, dans chaque langue.

Les personnes qui font publier ordinairement un grand nombre d'avis, peuvent prendre un abonnement à l'année : les prix sont de $40 à 60, y compris la feuille, selon la quantité d'avis.

On s'abonne à la paroisse St.-Charles, chez le juge Morel Guirnmand.

A la paroisse St. Jean-Baptiste, chez le juge Thérence Le Blanc.

A Donaldson, chez F. Boze, instituteur.

Aux Attakapas, chez Mr. Rousseau, et au juge Bryant.

Nord-Amerique.

POUR NEW-YORK.
(Un des paquebots de la vieille ligne), devant partir positivement le 1er. Janvier.

Le navire neuf JOHN LINTON, capitaine Wibray, est prêt maintenant pour prendre un chargement, et ira soit au bas ou en haut du fleuve, si l'on s'adresse immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à
17 dec. G. E. RUSSELL & BARSTOW.

POUR NEW-YORK.
Le navire neuf et chevillé en cuivre CARAVAN, capitaine Thing, maintenant a moitié chargé à la cote, pouvant prendre 300 boucauts, a fret et partira incessamment. S'adresser à BOWERS, OSBORN & BOWERS.
[illegible] Décembre.

POUR BOSTON.
Le bateau-vapeur, doublé et chevillé en cuivre GEORGE, capitaine Samuel [illegible] ayant les deux tiers de sa charge engagée [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser a Wm. G. MEWES.
[illegible] No. 23 rue du Camp.

POUR PHILADELPHIE.
Le brick paquebot OREGON, capitaine D. Brown, sera prêt a recevoir son chargement dans peu de jours. Pour fret ou passage s'adresser a bord ou a
17 déc. WHITALL, JAUDON & Co.

POUR NEW-YORK.
Le navire HITTY, capitaine Kittson, prenant maintenant charge au haut de la riviere, et a son retour pourra prendre du coton ou autre fret leger. Pour les conditions, s'adresser a JOHN P. PAYSON.
27 Décembre.

POUR NEW-YORK.
Le joli brick JULIA, capt. Bailey, est maintenant a prendre charge au haut de la cote, et peut prendre encore 100 boucauts a fret, si l'on se présente immédiatement—pour lequel ou passage, s'adresser a
17 dec. J. W. ZACHARIE & Co.

POUR NEW YORK.
[illegible] première classe PERUVIAN, [illegible] chevillé en cuivre, capitaine [illegible] incessamment. Pour fret ou passage, [illegible] à bord, vis-a-vis la rue St. Louis ou [illegible]
dec 17 [illegible]OWERS, OSBORN & BOWERS.

POUR BOSTON.
Le navire FRANKLIN, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Simmons, ayant les trois quartiers de sa cargaison engagé et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à STETSON & AVERY.
Dec. No. 60 rue Bienville.

POUR NEW-YORK,
La nouvelle Ligne de paquebots part régulièrement de la Nouvelle-Orléans, les 8 et 22 [illegible] mois, comme suit :

Le navire KENTUCKY, cap Rathbone.

Le navire TALMA, capt Marshall.

[illegible] ILLINOIS, capt. Waterman,

[illegible]NNESSEE, capt. Fowler,

[illegible]ISIANA, capt. Price.

Le public peut compter sur l'exactitude dans le départ des susdits navires.
L'époque de leur départ de New-York, est fixé aux 5, et 15 de chaque mois.
25 nov. *Foster & Hutton.*

Mexique.

POUR VERA-CRUZ.
Le beau brick ASPASIA, capitaine Wm. Massicot, pouvant partir de suite se présente un nombre de passagers. L'Aspasie est un batiment de la première classe, doublé et chevillé en cuivre, ayant des bons emménagemens. On pourrait prendre du fret, mais ne pas retardé pour cet effet. S'adresser au [illegible] Massicot a bord, vis-a-vis la maison bleue, SAML. F. MORGAN & Co.
[illegible]mbre.

SUCRE A VENDRE.--92 [illegible] boucauds Sucre 1ère qualité. S'adresser à
P. V. BARBET,
[illegible] No. 37, rue St. Louis.

POUR VERA-CRUZ.
(Un paquebot régulier,)
Partira positivement le 1er. Janvier.
La belle goelette UNITED STATES, chevillée en cuivre et fine marcheuse, capitaine Creaghead, ayant la principale partie de sa charge engagée. Pour fret ou passage, s'adresser a
[illegible] J. W. ZACHARIE & Co.

Iles Antilles.

[illegible]

Europe.

POUR LE HAVRE.
Le beau navire de première classe chevillé en cuivre CRESCENT, capt. John B. Harry, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée et allant à bord, sera expédié à la fin du mois. Pour fret d'environ 200 balles de coton ou passage, s'adresser à
17 dec H. PERRET CHARBONNET.

POUR LIVERPOOL.
Le brick anglais première classe MARY BRADE, capt [illegible] ayant les deux tiers de son chargement engagé, sera bientôt expédié. Pour fret du reste, ou passage, ayant des emménagemens superbes, s'adresser a
17 dec CURELL, LESASSIER & KILSHAW.

POUR LIVERPOOL ou le HAVRE.
Le beau navire fin voilier MERIDIAN, (de 1ère classe) capitaine Wm. Adams, du port de 1300 balles de coton, est prêt a prendre un chargement pour un des dits ports. S'adresser au capt. a bord ou a JULES LE BLANC.
17 déc. No. 102 rue Royale.

POUR LIVERPOOL.
Le navire solide et fin voilier EDWARD DOWSES, capitaine Purdy, sera prêt a prendre charge sous peu de jours, ayant une partie considérable engagée et partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou a
JOHN HAGAN & Co.
17 Décembre.

POUR BAYOU SARAH, BATON-ROUGE,
Plaquemines et les lieux intermédiaires.
Le beau Bateau-a-Vapeur COURTLAND, d'une marche supérieure, capitaine D. Edgerton, fera régulièrement les voyages entre les places ci-dessus et partira d'ici tous les Mercredis a midi. Il a de très beaux emménagemens pour les passagers. Pour fret ou passage, s'adresser a bord ou a
[illegible]c. JAMES ARMOR.

POUR BAYOU SARAH, POINTE-COUPEE,
Et tous les lieux intermediaires.
Le bateau a vapeur RED-RIVER, venant d'être réparé, recommencera ses voyages régulièrement de la Nlle.-Orléans pour les lieux ci-dessus, et partira tous les Mardis a 10 heures du matin et du Bayou Sarah tous les Vendredis a 10 heures. Pour fret ou passage, s'adresser a bord ou a
17 déc. L. MILLAUDON.

POUR NATCHEZ.
Et tous les lieux intermédiaires
Le bateau a vapeur WALK-IN-THE-WATER, capitaine Stephen Vail, partira dorénavant tous les 1er. 10 et 20 de chaque mois ; et des Natches tous les 5, 15 et 25, a 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser a bord. 17 déc.

POUR LA MOBILE.
Le bateau à vapeur COLUMBIA, capt. Rogers, portant la malle des Etats-Unis, partira du Phare tous les mardis et vendredis à midi. Le frêt sera reçu au bassin à bord de la gabarre qui descendra le soir avant le départ du bateau. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord au capitaine ou bien à H. HUNT,
17 dec Au Bassin.

POUR LE BAYOU SARAH,
Baton-Rouge, et les ports intermédiaires,
Le bateau-à-vapeur, fin marcheur COLUMBIA, part régulièrement d'ici pour le Bayou Sarah, tous les Dimanches matin à 10 heures, et du Bayou Sarah tous les Mercredis à 4 heures de l'après-midi. Pour frêt ou passage, s'adresser au capit. ou à
John Hagan & Co.
1er septembre rue du Canal

POUR LE BAYOU SARAH,
Laausse-Rivière, Baton-Rouge, Plaquemines, et les autres débarquements,
Le bateau-à-vapeur, à simple pression, FLORIDA, capt. C. Laurent, part d'ici tous les Jeudis, à dix heures du matin, pour le Bayou Sarah, d'où il repart tous les Dimanches à dix heures du matin. Pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
1 sept *Joseph T. Bauduc.*

PAROISSE DE JEFFERSON.
COUR DES PREUVES.—Le Jeudi 17 Janvier prochain seront exposés en vente à la maison de cour de la paroisse de Jefferson, a midi précis, les esclaves ci-dessous appartenant à la propriété de feu Sophie Isnard, f. d. c. l., femme de François Dauphin, h. d. c. l.—Noël, nègre d'environ 30 ans, charpentier passable et scieur. Cécile, négresse d'environ 26 ans, avec ses deux enfans. Félicité âgée de six ans, et Marie enfant de huit mois. Ladite Cécile est assez bonne blanchisseuse.
Conditions de la vente :—Un et deux ans de crédit à compter du jour de la vente, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
Paroisse Jefferson, 17 Décembre 1827
18 déc J. M. HARANG, Juge.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

BAINS DE VAPEUR.

MR. RAYOT, Docteur en médecine, a l'honneur de faire part à ses confrères et aux habitans de la Nouvelle-Orléans et de la Louisiane, qu'il a transporté son établissement de *Bains Fumigatoires* de la rue St.-Anne, N°. 122, dans la rue du Quartier, N°. 156, au coin de la rue de Bourgogne, maison occupée dernièrement par Mr. le Dr. Far- [illegible]

[illegible] combiné baignoire de vapeur [illegible] les douleurs rhumatismales [illegible] affections graves ; il est [illegible] en citer des exemples.

Mr. Renou a profité de ce déplacement pour faire construire de nouveaux appareils et pour faire disparaître toutes les causes de reproches qu'on était peut-être en droit de faire à l'ancien établissement. Entr'autres changemens, la boîte fumigatoire pour les blancs est placée dans une pièce de son appartement n'ayant aucun rapport avec l'habitation de nègres.

Son nouveau local lui permet encore de prendre chez lui les malades qui voudraient devenir ses pensionnaires.

Il a un vaste hospital pour les nègres, et la position de sa maison, dans un quartier où les habitations sont plus espacées entr'elles que dans aucun autre, la rend parfaitement saine.

Prix de l'abonnement de 12 bains, $ 16 00
" ..... [illegible]
" ..... [illegible]
La journée d'un nègre [illegible] l'hospital

Mr. Renou [illegible] d'ailleurs avec les propriétaires, les [illegible] les plus convenables.

Dans les dernières années de sa pratique médicale à Paris, le Dr. Renou, lié de la plus intime amitié avec le Dr. Ducamp, inventeur du procédé le plus efficace pour la guérison des rétentions d'urine, s'était adonné spécialement à leur traitement. Il possède la collection la plus complette des instrumens qui y sont nécessaires. Il a l'honneur d'en faire part aux personnes affectées de cette douloureuse maladie. Son habitude de ce genre d'opérations, l'autorise à leur promettre tous les bienfaits de ce mode de traitement.

A VENDRE par les soussignés, dans leur magasin,
100 caisses blanc de baleine
30 barils farine de bled Saraxin, fraîche
20 frequins beurre
60 barils cidre de New-Ark
50 barils farine fraiche
2 pipes eau-de-vie de France
Une caisse violons
Un assortiment de pierres à meules.
21 déc *Russell & Barstow.*

600 BOUCAUTS de sucre prêts à être livrés sur diverses habitations, a vendre par
4 dec. *A. & Z. Cavelier.*

500 BOUCAUTS de sucre, prêtes à être livrés sur différentes habitations, à vendr par
4 dec. *G. Legendre.*

EN débarquement du brick Comodore Preble, et de la goëlette Haïtienne Isabelle venant Port-au Prince.— barils de GINGEMBRE, sacs de CASSE à vendre par
LEGRIEL & HENRY,
13 déc. Rue Dauphine N.°

A VENDRE.

Une superbe propriétée, situé dans la paroisse Jefferson, faubourg Lafayette, dans la rue Jefferson, consistant en deux terrains, sur lesquels il y a une écurie de 96 pieds de long sur sol, planché haut et bas, une boulangerie, une maison de maitre, puits, poulailler &c. 16 terrains situés dans la même rue, dont 12 d'entourés; pour les conditions, s'adresser à
24 déc. URBAIN PLAUCHE'.

FOR SALE,
By the Subscriber, NINETY TWO Hhds. first quality SUGAR.
P. V. BARBET,
Dec. 28. No. 37 St. Louis Street.

Reçu par le brick henry, de Marseille et à vendre par le soussignée
Sardines à l'huile; gelées de groseille, sirop de framboise et de groseille, confitures cristalisées en boete, un assortiment de confitures de la Havane, nougat blanc, 40 caisses confitures de gingembre de kanton; trois barils anis vert très-frais. Le tout à un prix modéré.
4 dec. *N. Mioton.*

BRANDY, CLARET, &c.—Cognac and Champaigne, Brandy; 370 casks Medoc and Bordaux Claret; different qualities; 25 half dito dito dito dito; 1650 cases dito dito dito, dito; 65 half casks Barsac Wine; 120 boxes dito dito dito; 25 hampers Champaigne Wine; Corks, Anniseed, Vinegar, &c. imported direct and entitled to debenture.
P. E. SORBE,
jan 12 118 Royal-st.

ON SALE, a quantity of superfine Irish potatoes, 10 tons Queenton slates, 18 tons Countess and Duchess slates; received by the Bolivar, from Belfast ; apply to
dec 19 CURELL, LESASSIER & KILSHAW.

Chapeaux de Castor.

Les Soussignés ont reçu par le navire Tennessee, de New-York, quelques caisses de *Chapeaux de Castor, élégants* de la dernière mode.
NICHOLS & KEELER.
10 déc. 18 rue Canal.

LE Soussigné se charge de tous les ouvrages appartenant à l'Etat de GARROSSIER ; il demeure rue Royale, No. 280, entre les rues du Maine, et St. Philippe, ayant un très-bon ouvrier, pour toutes les parties en bois, il entreprendra des répartions de tout genre.
12 Jan R. A. COOKE.

GOLD,
TWENTY Sovereigns, English ; twenty-five Guineas, French ; Spanish and Mexico Doubloons ; New-York Bank Notes, for sale at MALCOLM'S *Lottery and Exchange Office,*
No. 86, Chartres Street.
Wanted—North and South Carolina, Virginia, Georgia and Alabama Notes ; all other kinds of Money out of *gross*, will be purchased at the above office.
N. B.—[illegible] drawings of all Foreign Lotteries [illegible] gratis as above. [illegible] Prizes will be [illegible] Tickets in the Catholic Church or Public School-Lottery, to be [illegible]
Dec. 17.

MARCHANDISES SECHES—Les soussignés ont reçu par les navires Tennessee, John & Elizabeth et John Linton, 300 balles de Marchandises sèches telles que :
6-4, 10-4 et 11-4 couvertures de laine,
Toile a drap et a chemises,
Toile d'Irlande de 4-4 superfine,
Satinet et bombasset,
Gros de Naples uni et lapdé,
Sarsenet de Florence et batiste rayée,
Velour de soie vert, bleu et noir,
Crêpe de Canton et d'Italie,
Gallons de Suisse et cravates [illegible]
Shawls de Merinos et cashmir,
Shawls de Barège,
Voiles de robinet et gaze de fil,
Mouchoirs Madras,
Soie a coudre,
Laus Louisi et et fil de Bangup,
Plaids et mouchoirs de soie noir,
Pamplines et parasols,
Gants de toute espèce,
[illegible]
Tablier pour femmes, demoiselles et enfans,
Rouges, et un assortiment complet d'autres marchandises, a vendre a des conditions raisonnables.
B. MORANGE et fils.

CONFITURES, &c.—4 jarres de confitures en boites communes et dorées ; 4 do. roseat blanc ; a vendre par A. HODGE, Jr.
Dec 18.

SUCRE EN PAIN.—Le soussigné tient constamment un entrepot de sucre en pain et en pelotte rafiné ; aussi sucre candi blanc et brun en boites. A. HODGE, Jr.
Dec 18.

EN déchargement du brick Wm. Howland, 50 boites de vernis copal, numéros assortis, a vendre par J. H. FIELD.
18 Dec. 22 rue de la Douane.

MELASSE.—Les soussignés viennent de recevoir et offrent a vendre 50 barils de Melasse. TANEY & DUPLESSIS.
18 Dec, 36 rue de la Levée.

ON pourrait avoir quelques tonneaux de fret en s'adressant a W. W. CALDWELL.
18 decembre.

CRAIE.—40 tonneaux de Craie, débarquant du navire Eliza Grant et a vendre par
18 dec. MARTINSTEIN & HALL.

CIDRE de New-Jersey.—50 barils de Cidre, venant d'arriver et a vendre par
18 dec. J. SQUIER & Co.

SUCRE.—Les soussignés offrent à vendre, 100 boucauds Sucre première qualité sur une habitation à 10 lieues de la ville. S'adresser à
18 Déc. JOHN HAGAN & Co.

HARDES, &c.—Le soussigné vient de recevoir par le Créole et le Delta, pantalons de Russie, vestes en soie, habits de différentes couleurs, et 25 barillets verdegris, de première qualité, à vendre au No. 32, rue de la Douane, par
Dec 18. Wm. FROST, Jr.

UNE quantité considérable d'excellentes pommes de terre d'Irlande, 10 tonneaux d'ardoises de Queen Ton, 18 do. do. dites Comtesse et Duchesse ; reçus par le Bolivar, de Belfast, et à vendre par
19 des CURELL, LESASSIER & KILSHAW.

A VENDRE par Peter H. Chamageran, et importées par les derniers arrivages de Bordeaux; vin blanc de Grave en ½ barriques et de très bonne qualité. Vin en caisses Gruaud Larose très vieux et de qualité très supérieure. Idem idem de Chateau Lafitte, Id. id. de St. Julien. 18 déc

TABAC &c.—En débarquement du brick Charlotte :
25 barils Tabac de Virginie,
85 boites do. do.
260 caisses savon,
5 boucauds Rum quatrième preuve,
40 caisses cardes à coton et à laine de Whittemore, numéros assortis ; 25 ballots brodequins et souliers, à vendre par N. MERRITT.
dec 20. No. 36 rue des Magasins.

A LOUER—Une *Nourrice* jeune et saine, ayant un enfant d'un mois et demi. 15 novembre

EN débarquement du sloop Juliet, venant de St. Yago, 200 Surons TABAC, de première qualité, à vendre par
JEAN GOULET.
6 dec. *No. 5, Rue Toulouse*

LOTERIE
De l'Eglise Catholique
DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
TROISIEME CLASSE.
AUTORISÉE PAR L'ETAT DE LA LOUISIANE,
Au profit de l'Eglise Catholique de Saint-Martinville.
Le Tirage aura positivement lieu le
16 Fevrier 1828.
A LA NOUVELLE-ORLEANS.
PROGRECTUS.

1	de	$6,000	est	6,000
1	"	4,000	"	4,000
1	"	3,000	"	3,000
1	"	2,500	"	2,500
1	"	2,180	"	2,180
1	"	2,000	"	2,000
2	"	[illegible]	"	3,000
12	"	[illegible]	"	3,600
156	"	[illegible]	"	9,360
780	"	[illegible]	"	[illegible]
7,800	"	[illegible]	"	[illegible]

8,760 prix montant à $78,0[illegible]

Pour déterminer les prix, 30 numéros, depuis un jusqu'à trente inclusivement, seront placés dans une roue, le jour du tirage, et l'on en tirera 4 d'entr'eux : et le billet qui aura les 1er., 2d. et 3e. numéros tirés, dans l'ordre dans lequel ils seront été tirés, aura droit à $6,000

Et les cinq autres billets qui auront les mêmes numéros, dans l'ordre suivant, auront droit à ce qui leur revient respectivement, comme suit :—

No.	1	3	et	2	à 4,000
	2	1	et	3	à 3,000
	2	3	et	1	à 2,500
	3	1	et	2	à 2,180
	3	2	et	1	à 2,000

Les 6 autres billets qui auront 3 des numéros sortis, savoir : les 1er., 2e., et 4e., dans quelqu'ordre de permutation que ce soit, seront droit chacun à - - 500

Tous les autres billets, au nombre de 12, ayant trois des numéros sortis, dans quelqu'ordre que ce soit, auront droit à 300

Les 156 billets qui auront deux des numéros sortis, savoir: 3 et le 4, auront chacun droit à - - - 60

Tous les autres billets au nombre de 780, ayant deux des numéros sortis, auront droit chacun à - - - 8

Les 7,800 billets, ayant un des numéros sortis, auront droit chacun à - - 4

Tout billet qui aura gagné un prix ne pourra avoir droit à un autre prix moindre que celui qu'il aura obtenu.

Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinaire de 15 pour cent.

Prix des Billets ;
BILLETS, $4—DEMIS, 2—QUARTS 1
J. F. RIBETTY, COMMISSAIRE.
L. POTTIER, ADMINISTRATEUR.

Tous les ordres devront être francs de port et seront exécutés avec promptitude, en s'adressant à J. F. RIBETTY, rue de Chartres, N°. 134. 17 janv.—1m.

70 BOUCAUTS DE SUCRE sont attendus à la levée cette après midi ou demain, et seront vendus à des prix rasonnables, pour du comptant S'adresser de suite, rue de Chartres No. 95, près la rue de Conti. 3 déc

FRUITS FRAIS—30 caisses Prunes, 50 pailles de Figues 10 bls Noix du Brésil. Reçus par le navir Wm Tell, et à vendre par J. P. PAYSON.
4 décembre

EN débarquement des navires Home et James Great, de Liverpool, et a vendre par les soussignés :
Toile a chemises de 4-4,
Robes de soie avec bordures colorées,
Velour superfin bleu et noir,
Mouchoirs romal bleu,
Mouchoirs Madras,
Mousseline de 4-4 et 6-4,
Indiennes et mousseline rayée,
Courtepointes, etc. Les marchandises ci sus ont droit de debenture.
KENNEDY & DUCHAMP.
15 de

A VENDRE.

DEUX cents rames tant papier ecolier et aux armes que papier à lettres; fabrique de France, et sans coton, à la librairie de Ch. Jourdan & co. auxquels il reste encore 25 barriques de très bon vin rouge pur de Bordeaux à $34.
20 déc. CH. JOURDAN

MESSIEURS les Actionnaires, de la Bibliothèque de Société, sont prévenus que l'élection de Messieurs les Directeurs pour l'année 1828, se fera Lundi prochain 21 du courant, depuis dix heures jusqu'à une heure de relevée.
E. DERBOULLETTE,
16 janv. Trésorier [illegible]